

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/27

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 04 juillet 2011

L'an deux mille onze et le quatre juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 24 juin 2011.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
votants : 14*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –
BEUGNET – BOUAZZA - CORNET – JOLLIVET – SALA – VERNET –
VOLLE – HILAIRE - FIALON**

**Excusés : Denis AUZAS a donné procuration à M CHAUSSIGNAND.
Bruno DELAUZUN.**

Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire.

Objet : Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Il explique que ce projet prévoit notamment le regroupement des Communautés de Communes Rhône Helvie et du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, à l'exception de la commune de Saint Remèze.

Après en avoir longuement débattu, le conseil municipal exprime les remarques suivantes :

- Il s'agit à l'évidence plus d'un projet de rationalisation financière que d'un vrai projet de territoire,

.../...

2011/074

HP

- Il semble que pour être accepté et compris par la population, ce projet de regroupement devrait se superposer avec le bassin de vie de Montélimar tel que présenté sur la carte « communautés de communes et bassins de vie » et, ne concernerait donc qu'une seule commune de la Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, Viviers.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, rejettent ce projet de regroupement des Communautés de Communes Rhône Helvie et du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, à l'exception de la commune de Saint Remèze, et émettent un **avis défavorable** sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 04 juillet 2011.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 05 juillet 2011
LE MAIRE
Pierre MAURIN.



REÇU A
LA PREFECTURE LE

07 JUIL. 2011

.../...